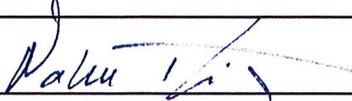


**SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE
NATIONAL DE METZ GRAND EST**

**FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2025**

MEMBRES TITULAIRES

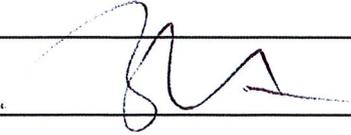
VILLE DE METZ

Monsieur Patrick THIL	
Monsieur Timothée BOHR	
Monsieur Laurent DAP	PRESENT EN VISIO
Madame Nicole FAESSEL	
Madame Anne STEMART	PRESENTE EN VISIO
Madame Caroline AUDOUY	PRESENTE EN VISIO
Monsieur Nicolas TOCHET	
Monsieur Grégoire LALOUX	

REGION GRAND EST

Madame Catherine BAILLOT	
Monsieur Cédric CHEVALIER	
Madame Laëtitia HURLAIN	
Madame Stéphanie KIS	PRESENTE EN VISIO
Madame Martine LIZOLA	
Madame Evelyne GAREAUX	PRESENTE EN VISIO
Madame Marie-Claude VOINÇON	PRESENTE EN VISIO

METZ-METROPOLE

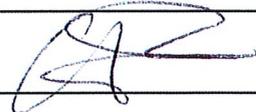
Monsieur Jean-Luc BOHL	
------------------------	--

**SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE
NATIONAL DE METZ GRAND EST**

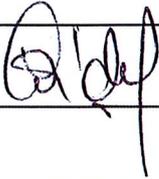
**FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2025**

MEMBRES SUPPLEANTS

VILLE DE METZ

Madame Doan TRAN	
Madame Yvette MASSON FRANZIL	
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	
Monsieur Michel VORMS	
Monsieur Attila SAPCI	
Monsieur Marc SCIAMANNA	
Madame Charlotte PICARD	
Madame Françoise GROLET	

REGION GRAND EST

Madame Catherine BELRHITI	
Monsieur Alexandre CASSARO	
Monsieur Jérôme END	PRESENT EN VISIO
Monsieur Rémy SADOCCO	
Madame Brigitte TORLOTING	
Monsieur Jean-François SECONDE	
Monsieur Gilles FREMIOT	

METZ-METROPOLE

Monsieur Philippe MANZANO	
---------------------------	---

REÇU EN PREFECTURE
le 25/02/2025
Application agréée E-Jejustice.com
99_AR-057-255703795-20250217-051702_EHAR

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCENES

**COMITE SYNDICAL
DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST**

SEANCE COMMUNE DU 17 FEVRIER 2025

ORDRE DU JOUR

- I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 11 décembre 2024 (délibérations n°324 MES / n°1037 ONMGE)

- II. Affaires administratives
 - 1) Nomination de Madame Daniela Martin en qualité de Directrice Générale de l'Orchestre national de Metz Grand Est et de l'EPCC Metz en Scènes pour pourvoir les missions de Direction Générale de la Cité musicale-Metz (délibérations n°325 MES/ n°1038 ONMGE)

- III. Points d'information
 - 1) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz

Délibération n° 1037 : Adoption du compte-rendu du Comité Syndical du 11 Décembre 2024

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

Le Comité Syndical, entendu dans sa séance du 17 février 2025,

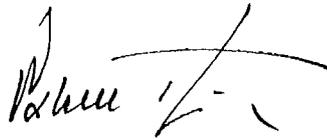
DECIDE

- D'adopter le compte rendu du Comité Syndical du 11 décembre 2024, joint à la présente délibération.

Nombre de votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

Fait à Metz, le 17 février 2024

Le Président du Comité syndical



Patrick THIL
*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle*

REÇU EN PREFECTURE

le 25/02/2025

Appréhension agréée E. Lepoint (2025)

99_DE-057-255703795-20250217-051702_1037

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCÈNES
ET DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

COMITE SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST

Membres titulaires
REPRESENTANT LA VILLE

Monsieur Patrick THIL	Ville de Metz	PRESENT
Monsieur Timothée BOHR	Ville de Metz	-
Monsieur Laurent DAP	Ville de Metz	PRESENT
Madame Nicole FAESSEL	Ville de Metz	PRESENT
Madame Anne STEMART	Ville de Metz	-
Madame Caroline AUDOUY	Ville de Metz	-
Monsieur Nicolas TOCHET	Ville de Metz	-
NN	Ville de Metz	-

REPRESENTANT LA REGION

Madame Martine LIZOLA	Région	pouvoir à Patrick THIL
Madame Catherine BAILLOT	Région	-
Madame Laetitia HURLAIN	Région	-
Madame Stéphanie KIS	Région	-
Monsieur Cédric CHEVALIER	Région	-
Madame Evelyne GAREAUX	Région	PRESENTE
Madame Marie-Claude VOINCON	Région	-

REPRESENTANT METZ METROPOLE

Monsieur Jean-Luc BOHL	Metz Métropole	PRESENT
------------------------	----------------	----------------

Membres suppléants

REPRESENTANT LA VILLE

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	PRESENT
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	-
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	PRESENT
Monsieur Khalifé KHALIFE	Ville de Metz	-
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	PRESENTE
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	-

REPRESENTANT LA REGION

Madame Alexandre CASSARO	Région	-
Monsieur Rémy SADOCCO	Région	-
Madame Catherine BELRHITI	Région	-
Madame Brigitte TORLOTING	Région	-
Monsieur Jérôme END	Région	-
Monsieur Jean-François SECONDE	Région	-
Monsieur Gilles FREMIOT	Région	-

REPRESENTANT METZ METROPOLE

Monsieur Philippe MANZANO	Metz Métropole	-
---------------------------	----------------	---

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCÈNES

Membres titulaires :

REPRÉSENTANT LA VILLE

Monsieur Patrick THIL	Ville de Metz	PRÉSENT
Monsieur Timothée BOHR	Ville de Metz	-
Monsieur Laurent DAP	Ville de Metz	PRÉSENT
Madame Nicole FAESSEL	Ville de Metz	PRÉSENTE
Madame Anne STEMART	Ville de Metz	-
Madame Caroline AUDOUY	Ville de Metz	-
Monsieur Nicolas TOCHET	Ville de Metz	-
NN	Ville de Metz	-

REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST

Madame Catherine BAILLOT	Région	-
Madame Stéphanie KIS	Région	-
Madame Martine LIZOLA	Région	POUVOIR à Patrick THIL
Madame Marie-Claude VOINÇON	Région	-

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	PRÉSENT
Monsieur Olivier MANTEI	Personnalité qualifiée	Pouvoir à Jean-Luc BOHL
Madame Chiara PARISI	Personnalité qualifiée	-
Monsieur Pierre PAULY	Personnalité qualifiée	-
Madame Alexandra TOBELAIM	Personnalité qualifiée	-

REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE ONMGE

Monsieur Cédric CHEVALIER	Représentant ONMGE	-
---------------------------	--------------------	---

REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Monsieur Hervé ABRAHAM	Représentant du personnel	PRÉSENT
Madame Céline JACQUOT	Représentante du personnel	PRÉSENTE

Membres suppléants :

REPRÉSENTANT LA VILLE

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	PRÉSENTE
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	-
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	PRÉSENTE
Monsieur Attila SAPCI	Ville de Metz	-
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	PRÉSENTE
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	-

REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST

Madame Catherine BELRHITI	Région	-
Monsieur Alexandre CASSARO	Région	-
Monsieur Rémy SADOCCO	Région	-
Madame Brigitte TORLOTING	Région	-

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Benoît BRADEL	Personnalité qualifiée	PRESENT
Monsieur Pascal MULLER	Personnalité qualifiée	-
Monsieur Philippe MANZANO	Personnalité qualifiée	-
Monsieur Matthieu DUSSOUILLEZ	Personnalité qualifiée	-
Madame Catherine TORMEN	Personnalité qualifiée	PRESENTE

REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE ONMGE

Madame Laetitia HURLAIN	Représentante ONMGE	-
-------------------------	---------------------	---

REPRÉSENTANT PERSONNEL

Madame Christelle HOCHARD	Représentante du personnel	-
Monsieur Voicu SATMAREAN	Représentant du personnel	-

Assistaient également à la réunion, en qualité de représentants des administrations :

Vincent DAPPOZZE – Directeur du pôle culture – Ville de Metz

Valérie LAHOUEL– Cheffe du service spectacle vivant et arts visuels - Direction Générale Adjointe en Charge de l'Attractivité – Direction de la culture du patrimoine et de la mémoire - Région Grand Est

Marie-Christine MARKARIAN – Directrice Générale adjointe Attractivité et Animation du Territoire Eurométropole Metz

Directrice générale de la Cité musicale-Metz

NN

Étaient également présents au titre de leurs fonctions au sein de la Cité musicale-Metz :

Fabienne AHOUANSON, administratrice adjointe

Joseph ANDRE, directeur technique

Sibylle BRUNOT, responsable du service éducation et médiation

Julia DEHAIS, secrétaire générale

Frédéric MAILLARD, administrateur – directeur général par intérim

Florence MARTIN, directrice artistique – directrice générale par intérim

Patrick PERRIN, programmateur des musiques actuelles

Gwenaëlle PLOUGONVEN, responsable du service production



METZ EN SCENES

ORDRE DU JOUR

I. Comptes-rendus du Conseil d'administration de l'EPCC Metz en Scènes et du Conseil syndical de l'Orchestre du 15 novembre 2024.....	6
II. Affaires financières	6
1) Budget primitif	6
2) Budget prévisionnel de l'orchestre	7
3) Décision modificative n°1 pour l'exercice 2024	8
4) Décision modificative n°3 pour l'EPCC sur l'exercice 2024.....	8
5) Application de la fongibilité des crédits pour l'orchestre	8
6) Modification des taux horaires et indemnité de déplacement des musiciens intermittents.....	8
7) Modification des tarifs des bars	9
8) Création du poste de chargé de mécénat	9
9) Mise en œuvre du forfait mobilité durable	11
III. Affaires administratives	12
1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées aux deux directeurs.....	12
2) Communication pour l'orchestre	12
IV. Concerts et spectacles	12
V. Information pour le conseil d'administration	14

La s ance est ouverte sous la pr sidence de Patrick THIL.

I. Compte-rendu du Conseil d'administration de l'EPCC Metz en Sc nes et du Conseil syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est du 15 novembre 2024

Les comptes-rendus sont approuv s   l'unanimit .

II. Affaires financi res

1) Budget primitif

Patrick THIL rappelle que le budget primitif avait  t  pr sent  lors du d bat d'orientation budg taire avec une pr vision de d s quilibre. L'absence actuelle de vote du budget de l'Etat pose des difficult s, avec un flou persistant quant au financement des collectivit s territoriales. Aussi, le budget primitif a  t  construit sur la base de reconductions des subventions et dotations pr c dentes. Il explique que la situation n'est pas catastrophique pour l'ann e 2025 mais qu'en l' tat, en 2026 une impasse se pr senterait. Il rappelle l'engagement donn  par le pr sident de l'Eurom tropole sur le sujet.

Fr d ric MAILLARD tient   saluer le travail des  quipes de la Cit  musicale dans l' laboration de ce budget, tout en rappelant que ses principaux axes avaient  t  d finis par Florence Alibert avant son d part de la structure. Les  changes constructifs avec les partenaires publics ont permis de consolider les dotations.

Le budget de l'EPCC Metz en Sc nes s' l ve   8 340 660 euros, r partis entre 7 970 660 euros pour le fonctionnement et 370 000 euros pour l'investissement. Le d s quilibre initial de 239 317 euros a  t  r sorb  gr ce   plusieurs leviers.

D'une part, concernant la partie exploitation, les frais g n raux ont  t  optimis s par une gestion rigoureuse des pr visions de d penses courantes et des investissements cibl s ayant permis de r duire les co ts  nerg tiques, notamment par la passation de march s et l'acquisition d' quipements sc niques LED.

D'autre part, les recettes propres ont  t  renforc es :

- le m c nat, avec un objectif de 147 000 euros soutenu par une strat gie de prospection ambitieuse, incluant le recrutement d'un charg  de m c nat ;
- l'activit  des bars, avec une progression attendue des recettes gr ce   une offre repens e et optimis e ;
- la billetterie, avec des recettes attendues   hauteur de 980 000 euros.

Pour le volet investissements, une enveloppe de 170 000 euros est sollicit e pour la maintenance courante, incluant une partie des  quipements des trois sites (BAM, Saint-Pierre, Trinitaires). Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 200 000 euros est



METZ EN SCENES

demandée pour des travaux urgents, tels que la remise en état du système de climatisation des espaces de l'Orangerie et de la galerie des expositions.

Il est à noter que le délai sera réduit entre les notifications budgétaires et la publication des marchés nécessaires à la réalisation des travaux.

L'ensemble de ces mesures permettra d'atteindre l'équilibre pour le budget primitif 2025.

Patrick THIL le remercie et propose de voter, soulignant que la situation reste inquiétante.

La proposition de budget primitif est adoptée.

2) Budget prévisionnel de l'orchestre

Frédéric MAILLARD souligne qu'un déficit prévisionnel de 136 000 euros a été mis en évidence lors des travaux de construction du rapport d'orientation budgétaire, révélant un déséquilibre structurel. Tout en préservant la qualité du projet artistique, plusieurs leviers ont été actionnés pour rétablir l'équilibre, notamment :

- L'optimisation des dépenses, notamment les frais généraux. Les dépenses courantes atteignent 376 000 euros, marquant une hausse par rapport à 2024. Une gestion rigoureuse des coûts s'impose désormais pour éviter tout risque de déséquilibre budgétaire.
- Stabilisation de la masse salariale à hauteur de 5 482 000 euros ;
- Ajustement des recettes, avec une billetterie estimée à plus de 735 000 euros, porté par une stratégie de programmation ciblée, des efforts marketing et la qualité ambitieuse des projets, renforçant ainsi l'attractivité globale.
- Les recettes de sessions sont évaluées à 600 820 euros, avec 25 concerts symphoniques programmés en région pour le premier semestre 2025 quand d'autres partenariats sont envisagés pour le second semestre ;
- Pour les investissements, 36 000 euros concernant les travaux de maintenance de la Maison de l'orchestre, mais aussi des enveloppes de renouvellement instrumental de 45 000 pour la ville et 50 000 euros pour l'Eurométropole, ainsi que 30 000 euros de la région pour du matériel technique et des équipements de scène.

Ainsi, le budget d'exploitation prévu avec ces ajustements s'élève à 8 234 865 euros.

Patrick THIL souligne que ce budget est soutenable pour 2025 sous réserve d'une gestion rigoureuse. Toutefois, les hypothèses actuelles qui ont permis son élaboration ne garantissent pas sa viabilité pour 2026.

Le budget prévisionnel de l'orchestre est adopté.

3) D cision modificative n 1 pour l'exercice 2024

Fr d ric Maillard rappelle que la d cision a d j   t  valid e. Cependant, suite aux observations du service Tr sorerie concernant certaines incoh rences, une d cision modificative est propos e afin d'apporter les ajustements n cessaires.

Patrick THIL proc de au vote.

La d cision modificative n 1 est adopt e.

4) D cision modificative n 3 pour l'EPCC sur l'exercice 2024

Fr d ric MAILLARD explique que cette d cision vise   constituer une provision pour risque de contentieux avec un ancien salari  de la structure.

Patrick THIL proc de au vote.

La d cision modificative n 3 est adopt e.

5) Application de la fongibilit  des cr dits pour l'orchestre

Fr d ric Maillard pr cise que les deux d lib rations concernent un m me objet, s'appuyant sur la nomenclature M57 qui permet la fongibilit  des cr dits. Cette r gle budg taire autorise le transfert de fonds entre cat gories de d penses, dans la limite de 7,5 % des d penses r elles de chaque section. La rectification s'applique au budget 2024 et sera reconduite dans le cadre du budget pr visionnel 2025.

Patrick THIL propose de lier le vote des deux d lib rations, qui permettent une souplesse de gestion.

Les deux d lib rations sont adopt es.

6) Modification des taux horaires et indemn  de d placement des musiciens intermittents

Le pr sident indique que sont concern s les musiciens suppl mentaires pour certains concerts et le remplacement des musiciens absents. Peuvent  galement  tre concern s les remplacements de musiciens dont les postes sont gel s.

Fr d ric Maillard rappelle que ce sujet a  t  abord    plusieurs reprises en comit  syndical. Il souligne que l'Orchestre de Metz est l'un des derniers   ne pas aligner le recrutement des intermittents sur la convention collective des entreprises artistiques et culturelles. Une mise en conformit  avec les dispositions actuelles du droit est donc recherch e. Par ailleurs, une r mun ration inadapt e des intermittents pourrait nuire   l'attractivit  de l'orchestre, compromettant ainsi la capacit    recruter des talents et   maintenir un haut niveau artistique.

Florence MARTIN tient à souligner que cette augmentation n'est en rien inappropriée malgré l'austérité budgétaire demandée, mais véritablement nécessaire pour une conformité légale ainsi que d'un point de vue éthique, et l'attractivité de l'orchestre. Certains musiciens externes pourraient en effet refuser de se produire avec l'orchestre s'ils n'étaient pas rémunérés à un tarif satisfaisant, d'où le fait que l'image même de l'orchestre soit mise en jeu sur cette question.

Patrick THIL note que l'augmentation du budget sera de 50 000 euros pour ces dépenses.

Florence MARTIN y voit un rattrapage, davantage qu'une augmentation.

Patrick THIL sait la pression syndicale exercée sur le sujet et que l'orchestre de Metz est l'un des seuls orchestres nationaux à ne pas rémunérer ses intermittents à la hauteur de ce qu'il devrait. Par ailleurs, l'attractivité d'autres orchestres, comme celui du Luxembourg, pourrait drainer les intermittents potentiels de celui de Metz.

Florence MARTIN estime qu'avec une rémunération décente, l'attractivité ne sera plus un problème.

Patrick THIL affirme que l'orchestre de Metz pratiquera donc un minimum légal concernant les remplaçants intermittents. Il soumet le point au vote.

La mesure est adoptée à l'unanimité.

Il remercie les participants pour la dignité apportée à l'orchestre.

7) Modification des tarifs des bars

Julia DEHAIS propose au conseil d'administration l'augmentation du tarif des bières pression, notamment la Bon Poison qui rencontre un succès certain depuis la rentrée. Son tarif était inférieur à celui pratiqué dans d'autres structures culturelles ou bars de Metz. Une grille de cinq tarifs distincts et trois contenants est proposée, pour un mix des bières de Noël, printemps, etc.

Patrick THIL demande à combien se situe l'augmentation.

Julia DEHAIS l'estime entre 50 centimes et un euro.

Patrick THIL juge l'augmentation modérée.

La mesure est approuvée.

8) Création du poste de chargé de mécénat

Julia DEHAIS rappelle que lors du dernier conseil d'administration, l'opportunité de création de ce poste avait été abordée. Le service mécénat est actuellement composé de Sophie Thiem en tant que responsable du développement, et supervision d'une chargée de



METZ EN SCENES

développement en la personne de Caroline Feltin, qui travaille sur les privatisations de la Cité musicale. Aussi, un poste supplémentaire de chargé de mécénat est aujourd'hui proposé pour accroître la prospection à l'échelle des entreprises, mais aussi des particuliers.

Les missions du poste, figurant dans la délibération, sont :

- Développement du mécénat & partenariat des entreprises ;
- Appels à projets ;
- Recherche de donateurs ;
- Développement de nouvelles stratégies de financement (exemple : crowdfunding) ;
- Gestion de l'organisation d'événements et de la prospection ;
- Collecte de fonds au cours de soirées de prospection, dîners de gala ;
- Participation au développement, animation du cercle des mécènes particulier ;
- Collaborer à la mise en œuvre du plan d'animation du club des entreprises mécènes ;
- Fidélisation des partenaires existants.

Ce poste a vocation à s'auto-financer sur la base des mécénats enregistrés.

Patrick THIL demande un mot sur la soirée de gala.

Julia DEHAIS se félicite de la tenue du dîner de gala le 28 novembre avec 80 personnes sur le plateau de la grande scène de l'arsenal, entre mécènes et entreprises amies, ainsi que des particuliers. La soirée a alterné entre repas gastronomique et interventions musicales de l'Orchestre national de Metz. Les mécènes ont ainsi participé au développement de l'offre culturelle pour les personnes aujourd'hui éloignées de la culture.

Patrick THIL se félicite de la tenue de l'opération. Il mentionne également l'événement qui a consisté en l'ouverture d'un concert symphonique commenté aux étudiants et jeunes avec une salle comble dans une excellente atmosphère.

Julia DEHAIS confirme que ce concert s'est tenu pour 600 étudiants dans la grande salle de l'arsenal, pendant 1 heure 30 avec commentaires par un jeune chef et invitation à participer au plateau pour diriger la symphonie. Un DJ set a pris la suite au bar pour une fin de soirée chaleureuse.

Patrick THIL a observé lui-même la grande satisfaction des participants et tenait à ce que les membres du conseil d'administration en soient informés. Il remercie Julia Dehais pour ces présentations et rappelle que le poste, CDI, implique une dépense de 45 000 euros normalement rapidement couverte par les mécénats enregistrés par la suite.

Frédéric MAILLARD confirme le coût standard de cette embauche.

Patrick THIL note que l'exposition Porte des Allemands a rapporté davantage en mécénat que son coût initial, avec des mécènes différents de ceux de la ville.

Laurent DAP signale que le mécénat ne rapporte pour l'instant que 187 000 euros contre 250 000 euros attendus.

Patrick THIL appuie d'autant plus la proposition de recrutement d'un chargé de mécénat.

Julia Dehais revient sur une question soulevée lors d'un précédent conseil d'administration par Madame Charlotte Picard, portant sur la marge nette liée au mécénat. Le montant total des dons collectés par la Cité musicale, incluant l'EPCC et l'Orchestre, s'élève à 224 760 euros, répartis entre 196 000 euros provenant des entreprises et 28 760 euros apportés par des particuliers.

Le montant des contreparties et valorisations est estimé à 74 000 euros. Toutefois, seules 19 890 euros de ces contreparties sont réellement mises en œuvre, le reste étant attribué à des dons purement philanthropiques.

Des pertes potentielles peuvent également être constatées lorsque des places gratuites sont offertes mais non utilisées par leurs bénéficiaires, privant ainsi l'organisation de ventes potentielles. Ce phénomène peut également impacter la valorisation d'espaces comme le bar, dont les recettes dépendent directement de la fréquentation.

En conclusion, la marge nette hors salaires de la Cité musicale atteint 204 870 euros. En intégrant les charges salariales, cette marge s'établit à 131 663 euros. Par ailleurs, la création d'un poste de chargé de mécénat laisse espérer une augmentation des montants collectés à l'avenir.

Patrick THIL propose de passer au vote.

La proposition d'ouverture de poste est adoptée à l'unanimité.

9) Mise en œuvre du forfait mobilité durable

Frédéric MAILLARD propose d'étendre le forfait en vigueur pour l'EPCC à l'orchestre, afin de tendre à un équilibre et encourager l'usage de modes de transports doux ou alternatifs pour les trajets domicile-travail. Cette proposition est cohérente avec la politique de développement durable.

Patrick THIL confirme et signale l'usage intensif des vélos puisque les parcs prévus à cet effet sont souvent saturés.

Charlotte PICARD déplore le manque de places disponibles pour les personnes n'ayant pas accès au garage.

Patrick THIL rencontre également le problème et le remontera à la personne chargée de la question pour l'Eurométropole. Il soumet la proposition au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

III. Affaires administratives

1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées aux deux directeurs

Les membres prennent acte des informations qui leur ont été soumises.

2) Communication pour l'orchestre

Les membres prennent acte des informations qui leur ont été soumises.

IV. Concerts et spectacles

Florence MARTIN rappelle le succès déjà évoqué au cours de cette séance des événements qu'ont été le dîner de gala, dont les mécènes parlent quotidiennement, ainsi que le concert des étudiants.

Elle mentionne également l'événement qu'a été la valse de Ravel, avec Edgar Moreau, soliste, ainsi que la sortie à la salle philharmonique de Liège, attestant du rayonnement de l'Orchestre hors des frontières nationales. Elle évoque ensuite :

- Le focus Arménie avec le violoniste Sergey Khachatryan pour le Concerto pour violon de Khatchatourian ;
- Ce 11 décembre, le Nagash Ensemble avec des chants d'exil, entre jazz, classique et world music ;
- Tigran Hamasyan, pianiste et compositeur arménien, de jazz ;
- Les musiciens de l'Orchestre de Metz se produiront le 15 décembre pour de la musique de chambre arménienne ;
- Le concert de l'harmonie ;
- Concert du Nouvel An, entre Vienne et Broadway.

Sibylle BRUNOT poursuit avec les événements pour jeune public, à savoir :

- Renforcement des effectifs de certains groupes comme à Sarreguemines, de 7 enfants à 14 enfants désormais ;
- A Metz-Sablon au centre Pioche, de 13 à 14 enfants ;
- Légère baisse à Kreuzwald avec 7 enfants mais mobilisation espérée en février ;
- Travail du lien à la parentalité avec les ateliers des centres sociaux, ouverts aux familles ;
- Au centre Pioche, les parents ont demandé des vidéos de musiciens pour aidant les enfants dans l'apprentissage de l'instrument. Une chaîne Youtube Demos Pioche a été mise en ligne ;
- A Fameck, un atelier est ouvert aux parents pour réaliser un atelier chant avec les enfants. Ce chant sera présenté au concert à Paris, en juin ;

- Des sorties familiales à Metz, notamment au marché de Noël ;
- Une tournée dans les EHPAD allant à la rencontre de dix établissements distincts, avec une volonté de mise en place d'événements accessibles et interactifs, avec le soutien de la ville de Metz ;
- Aller à la rencontre des plus petits, avec une tournée exceptionnelle dans les crèches afin d'éveiller la curiosité musicale, sous forme de concerts interactifs et ludiques, projet soutenu par la Cité éducative.

Patrick PERRIN aborde les musiques actuelles avec :

- Le 22 novembre dernier, la sortie d'album de l'artiste Romain Muller, qui s'est par exemple récemment produit à Rennes en festival ;
- Le 23 novembre, Dionysos à la BAM, avec les messins de Morland Shaker ;
- Le 30 novembre, le festival Les femmes s'en mêlent ;
- Un concert de rap de Moha MMZ, accompagné de Vénère Ambition ;
- Caravane Palace pour une soirée électro-swing.

Dans les semaines à venir, auront lieu les événements suivants :

Une soirée jazz au caveau avec le conservatoire, avec Newark ;

- Un concert du rappeur Ratus ;
- Un concert de Meudimonk & the Moog à la chapelle ;
- Un concert de Malik Djoudi au Trinitaire pour la sortie de son album ;
- Un concert de Kazi Lambist ;
- Un concert de Youssoupha ;
- Un concert de Fatou Mata.

V. Information pour le conseil d'administration

Patrick THIL fait état du recrutement en cours, pour information au conseil d'administration, du nouveau directeur ou nouvelle directrice général. Dix candidatures ont été reçues, soit un nombre important, avec ensuite deux principaux critères de sélection à savoir une expérience de management et de conduite d'orchestre d'un point de vue managérial. En ce sens, 5 candidatures ont été retenues sur dossier et donneront lieu à des entretiens le 22 janvier, ces candidats devant rendre un autre dossier pour le 3 janvier à minuit. Ils auront le droit de se rendre au sein de la structure pour poser les questions de leur choix au personnel, en amont des entretiens de fin janvier. Le président tient à rappeler que ce poste, en dehors de Paris, est l'un des plus importants puisqu'il implique la direction générale de l'orchestre mais aussi la direction générale de plusieurs salles.

Benoît BRADEL confirme avoir déjà été contacté par des candidats pour des informations. Il déplore le délai extrêmement court pour les candidats, pour postuler et se préparer.

Catherine TORMEN a également été contactée.

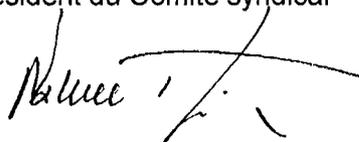
Patrick THIL entend la remarque sur le délai trop court mais souhaite que la structure dispose rapidement d'un nouveau directeur, au printemps. Il salue le travail de Florence MARTIN et Frédéric MAILLARD qui ont pris à leur compte, avec leurs équipes, la surcharge de travail inhérente à cette période.

Florence MARTIN souligne le soutien des équipes.

Frédéric MAILLARD remercie également les équipes pour leur soutien et leur implication, essentiels pour accompagner cette phase transitoire.

La séance est levée.

Fait à Metz, le 11 décembre 2024
Le Président du Comité syndical



Patrick THIL
Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle

REÇU EN PREFECTURE

le 25/02/2025

Agences aquariennes de l'Égypte

99_DE-057-255703795-20250217-051702_1037

Délibération n° 1038 : Nomination de Madame Daniela MARTIN en qualité de Directrice Générale de l'Orchestre National Metz Grand Est pour pourvoir les missions de Direction Générale de la Cité musicale-Metz

Dans le cadre de la procédure de recrutement d'un(e) nouveau(velle) Directeur(trice) Général(e) de la Cité musicale-Metz, un appel à candidatures a été lancé en novembre 2024.

Le jury, composé du président de la Cité musicale-Metz, de représentants de la Ville de Metz, de l'Eurométropole de Metz, du Conseil Régional Grand Est, de l'État, de personnalités qualifiées, et présidé par Patrick THIL, a examiné les candidatures et auditionné les candidats.

À l'issue de ces auditions, le jury de recrutement a émis un avis unanimement favorable à l'embauche de Madame Daniela MARTIN, alors Directrice Générale de l'Orchestre Symphonique Basel Sinfonietta.

Sous réserve de la validation par le Comité Syndical de cette nomination, Madame MARTIN prendra ses fonctions à l'issue de l'expiration de son préavis, soit le 1^{er} juillet 2025.

Conformément à la réglementation en vigueur, la présente délibération du Comité Syndical donne un avis sur la nomination de Madame Daniela MARTIN en qualité de Directrice Générale de l'Orchestre National Metz Grand Est. Ce poste est porté par l'EPCC Metz en Scènes, avec un remboursement périodique des coûts par l'Orchestre National Metz Grand Est.

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les statuts de l'Orchestre National Metz Grand Est,
- Vu les délibérations des 3 mai et 22 décembre 2016 et les conventions afférentes, portant sur la création de la Cité musicale-Metz,
- Vu l'avis émis par le jury de recrutement,
-

Le Comité Syndical, entendu dans sa séance du **17 février 2025**

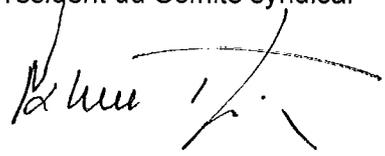
DÉCIDE

- De donner un avis favorable à la nomination de Madame Daniela MARTIN en qualité de Directrice Générale de l'Orchestre National Metz Grand Est à compter du 1^{er} juillet 2025, pour pourvoir les missions de Direction Générale de la Cité musicale-Metz

Nombre de votants : 12
Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

Fait à Metz, le 17 février 2024

Le Président du Comité syndical



Patrick THIL
*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle*

DÉCISION DU JURY DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CITÉ MUSICALE-METZ

Date : Mercredi 22 janvier 2025 Lieu : Arsenal Jean-Marie Rausch, salle Claude Lefebvre

Préambule : Conformément à l'appel à candidature publié, les auditions pour le poste de Directeur Général de la Cité musicale-Metz se sont déroulées selon les modalités prévues.

Le jury, composé de représentants des différentes institutions partenaires et de personnalités qualifiées, était constitué sous la présidence de Patrick THIL, et comprenait les personnalités suivantes :

- Jean-Luc BOHL, 1er Vice-président - Eurométropole de Metz
- Frédéric CHARTE, Directeur général des services - Ville de Metz
- Emmanuelle CUTTITTA, Directrice - Le Gueulard Plus Scène de musiques actuelles – Nilvange, en qualité de personnalité qualifiée
- Florence FORIN, Directrice régionale adjointe déléguée, chargée de la création - DRAC Grand Est
- Nicolas KARMANN, Directeur général adjoint - Eurométropole de Metz
- Valérie LAHOUEL, Cheffe du service spectacle vivant et arts visuels - Région Grand Est
- Martine LIZOLA, Présidente de la Commission Culture et mémoire - Région Grand Est
- Chrystel MOREEL, Déléguée adjointe à la musique au sein de la direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture
- Aline SAM-GIAO, Directrice générale - Orchestre Philharmonique Royal de Liège, en qualité de personnalité qualifiée

Le jury a évalué les candidatures en fonction des critères suivants :

- Vision stratégique et projet artistique,
- Expérience managériale,
- Connaissance des enjeux territoriaux et culturels,
- Capacité à développer des projets innovants.

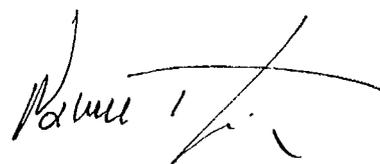
À l'issue des délibérations, le jury a établi le classement suivant :

1. Madame Daniela MARTIN
2. Monsieur David OLIVERA
3. Monsieur François VIENNE

Décision : Le jury recommande à l'unanimité la nomination de Madame Daniéla MARTIN au poste de Directrice Générale de la Cité musicale-Metz.

Fait à Metz, le 22 janvier 2025

Pour le jury,



Patrick THIL

Président du jury.